

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 10

Artikel: Neuchâtel : le BEF à la trappe

Autor: Richard, Bernadette

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280776>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Neuchâtel

Le BEF à la trappe

On s'y attendait un peu, la droite neuchâteloise a tout bonnement liquidé le Bureau de l'égalité et de la famille.

On avait cru le canton de Neuchâtel libéral entre tous... quelle erreur! Le 5 septembre dernier, le Grand Conseil – droite contre gauche exprimée sans ambiguïté – envoyait par le fond cinq ans de travail acharné du BEF (Bureau de l'égalité et de la famille), mené par la main maîtresse et dévouée de sa responsable, Catherine Laubscher Paratte.

Dans une salle bondée, véritablement prise d'assaut par un public essentiellement féminin, venu soutenir l'action du BEF, le Grand Conseil a débattu autour d'un rapport que lui destinait le Conseil d'Etat, concernant un projet de loi sur la politique familiale et l'égalité entre hommes et femmes. Si mal ficelé, si polémique, si chargé de mauvaise foi à l'égard du Bureau, que les partis se sont trouvés forcés d'en dénoncer la forme. Pourtant, sur le fond, la droite ne veut plus du Bureau dans sa forme actuelle. Le BEF sera donc dissout à la fin de l'année, le poste de la déléguée remis au concours, et l'élu-e-alibi rattaché-e à un autre service de l'adminis-

tration pour des questions d'économie et d'efficacité (!). Quel service se verra donc squatté par un-e délégué-e? Silence dans les rangs! Le rapport du Conseil d'Etat ne s'est même pas préoccupé de cette question! Comme le dit avec ironie Catherine Laubscher Paratte: «S'il y a de la place au service cantonal de la pêche et de la chasse, le prochain délégué y trouvera peut-être un petit coin!»

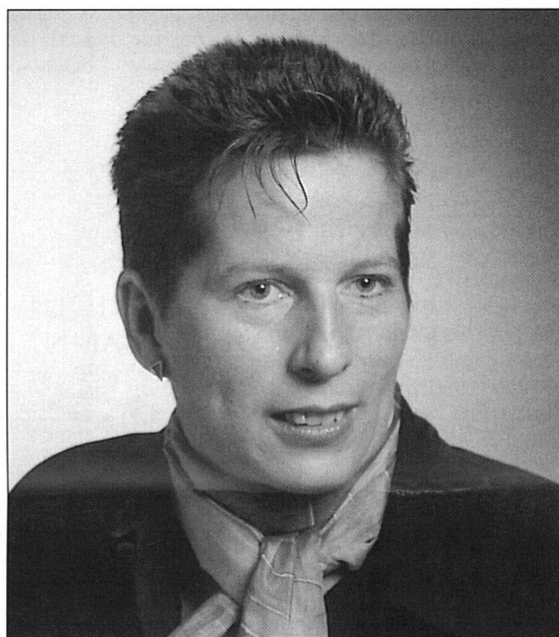
«Efficacité»!

Le Conseil d'Etat parle d'efficacité! De qui se moque-t-on? Durant cinq ans, Catherine Laubscher Paratte a porté le BEF, l'a animé, multipliant les actions, devant se contenter d'un poste et demi de travail et d'un budget plus que raisonnable, nous pouvons dire «toujours limite». Pour tout remerciement, elle est traitée de «militante», on lui reproche une attitude outrancière... qui ne semble pourtant pas déranger les 43 organismes qui, à travers le canton, réclament le maintien du Bureau!

Le 5 septembre, le comité de soutien est là, il assiste dans les tribunes aux passes politiques, aux maladroites de langage, qui ne font que souligner un malaise sous-jacent: «on» veut la peau de Catherine Laubscher Paratte. Dommage qu'aucun politicien n'ait le courage de l'énoncer clairement. Il en est résulté presque trois heures de bavardage, de gaucherie, de renvoi de balle, pour finalement que la droite ait raison de la gauche, votant par 53 voix contre 45 la dissolution du Bureau dans sa forme actuelle... pour un Bureau «mieux identifié à l'administration, dont les tâches seraient mieux définies et mieux contrôlées»... tels sont les termes du projet de loi du Conseil d'Etat concernant l'avenir du Bureau sans Catherine Laubscher Paratte, qui a servi le BEF à «titre expérimental», avant d'être éjectée, en toute simplicité.

Une séance misérable pour un enterrement sans classe.

Après ces débats minables, il a été question de lancer un référendum contre le-la-



Catherine Laubscher Paratte éjectée tout bonnement!

délégué-e-alibi proposé par la nouvelle loi du Conseil d'Etat. Par manque de soutien de la gauche qui «craignait un vide juridique», l'idée du référendum a elle aussi passé à la trappe.

Et pourtant, une résurrection est encore possible... dans un avenir lointain: un «Comité de Colère» s'est rapidement constitué, en remplacement du Comité de soutien qui n'aura plus rien à soutenir l'an prochain! Scandalisé de voir les politiciens se moquer aussi ouvertement de l'opinion publique qui tient à son BEF, le nouveau Comité participera avec le PS au lancement d'une initiative qui demandera le rétablissement du Bureau.

Rappelons en outre qu'à Zoug, le Parlement a également supprimé le Bureau de l'égalité sous prétexte qu'il ne correspond plus à un besoin, les problèmes d'égalité «pouvant se régler le plus naturellement du monde dans la pratique!»

Bernadette Richard

Engagement volontaire en ex- Yougoslavie

Depuis trois ans, des volontaires se rendent en Croatie et en Bosnie-Herzégovine pour s'occuper d'enfants dans des camps de réfugiés et organiser des programmes d'activités récréatives. Dans la ville fortement détruite de Pakrac, des actions de reconstruction ont été mises en place pour soutenir la population. Afin de pouvoir assurer la continuité de ces projets, nous cherchons de toute urgence des volontaires pour ces deux types d'actions. Les conditions nécessaires à ces engagements d'au moins trois semaines sont: de bonnes connaissances de l'anglais, 21 ans au minimum et une bonne condition physique.

Informations complémentaires:
Service civil international (SCI),
Gerbergasse 21a, 3000 Berne 13,
tél. 031/311 77 27, Jeannette Guem.

(Contacts: Comité de Colère, CP 701,
2301 La Chaux-de-Fonds)